

CARMIGNAC PORTFOLIO CREDIT F EUR ACC

COMPARTIMENT DE SICAV DE DROIT LUXEMBOURGEOIS

Durée minimum de placement recommandée :

3 ANS

RISQUE PLUS FAIBLE RISQUE PLUS ÉLEVÉ

| | | | | | | |
|---|----|---|---|---|---|---|
| 1 | 2* | 3 | 4 | 5 | 6 | 7 |
|---|----|---|---|---|---|---|

LU1932489690

Reporting mensuel - 31/03/2025

OBJECTIF D'INVESTISSEMENT

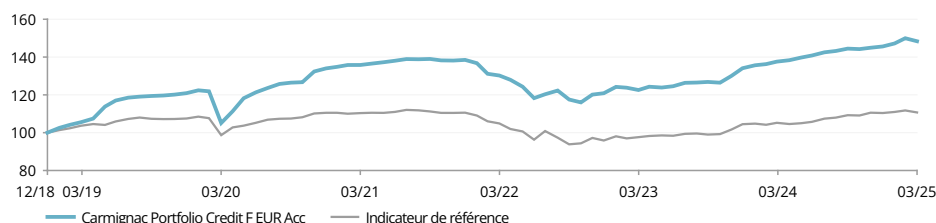
Carmignac Portfolio Credit est un fonds obligataire international UCITS qui déploie des stratégies de crédit à l'échelle mondiale. Sa gestion flexible et opportuniste permet au Fonds de mettre en œuvre une allocation « unconstrained » qui suit les convictions de l'équipe de gestion. L'objectif du fonds est de générer une performance supérieure à son indicateur de référence sur une durée minimale de placement recommandée de 3 ans.

Rendez-vous en Page 3 pour lire l'analyse de gestion

PERFORMANCES

Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont nettes de frais (hors éventuels frais d'entrée appliqués par le distributeur).

EVOLUTION DU FONDS ET DE SON INDICATEUR DEPUIS SA CRÉATION (%) (Base 100 - Net de frais)



PERFORMANCES CUMULÉES ET ANNUALISÉES (au 31/03/2025 - Net de frais)

| | Performances cumulées (%) | | | | | Performances annualisées (%) | | | |
|-------------------------|---------------------------|--------|------|-------|-------|------------------------------|-------|-------|----------------------|
| | Depuis le 31/12/2024 | 1 Mois | 1 an | 3 ans | 5 ans | Depuis le 31/12/2018 | 3 ans | 5 ans | Depuis le 31/12/2018 |
| F EUR Acc | 1.89 | -1.07 | 7.84 | 13.92 | 41.15 | 48.36 | 4.44 | 7.13 | 6.51 |
| Indicateur de référence | 0.27 | -0.94 | 5.21 | 5.55 | 12.17 | 10.70 | 1.81 | 2.32 | 1.64 |
| Moyenne de la catégorie | 0.22 | -0.90 | 3.94 | 5.08 | 11.49 | 9.38 | 1.67 | 2.20 | 1.44 |
| Classement (quartile) | 1 | 3 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 | 1 |

Source : Morningstar pour la moyenne de la catégorie et les quartiles.

PERFORMANCES ANNUELLES (%) (Net de frais)

| | 2024 | 2023 | 2022 | 2021 | 2020 | 2019 |
|-------------------------|------|-------|--------|------|-------|-------|
| F EUR Acc | 8.59 | 10.94 | -12.73 | 3.36 | 10.83 | 20.91 |
| Indicateur de référence | 5.65 | 9.00 | -13.31 | 0.06 | 2.80 | 7.50 |

STATISTIQUES (%)

| | 3 ans | 5 ans | Création |
|-------------------------|-------|-------|----------|
| Volatilité du fonds | 4.2 | 4.8 | 6.4 |
| Volatilité du benchmark | 4.5 | 4.2 | 4.8 |
| Ratio de Sharpe | 0.4 | 1.2 | 0.8 |
| Bêta | 0.6 | 0.6 | 0.8 |
| Alpha | 0.0 | 0.0 | -0.0 |

Calcul : pas hebdomadaire

VAR

| | |
|---------------------|------|
| VaR du Fonds | 1.7% |
| VaR de l'indicateur | 1.8% |

CONTRIBUTION À LA PERFORMANCE

| | |
|----------------------|--------------|
| Portefeuille actions | -0.1% |
| Portefeuille taux | -2.9% |
| Derivés taux | 0.2% |
| Derivés devises | 1.0% |
| Liquidités et Autres | -0.0% |
| Total | -1.7% |

Performances brutes mensuelles



P. Verlé



A. Deneuveille

CHIFFRES CLÉS

| | |
|----------------------------------|------|
| Sensibilité taux | 3.7 |
| Yield to Maturity ⁽¹⁾ | 6.4% |
| Notation moyenne | BBB- |
| Coupon moyen | 6.0% |
| Nombre d'émetteurs obligations | 248 |
| Nombre d'obligations | 344 |

(1) Calculé au niveau de la poche obligataire.

FONDS

Classification SFDR : Article 6
Domicile : Luxembourg
Type de fonds : UCITS
Forme juridique : SICAV
Nom de la SICAV : Carmignac Portfolio
Fin de l'exercice fiscal : 31/12
Souscription/Rachat : Jour ouvrable
Heure limite de passation d'ordres : avant 18:00 heures (CET/CEST)
Date de lancement du Fonds : 31/07/2017
Actifs sous gestion du Fonds : 1801M€ / 1945M\$ ⁽²⁾
Devise du Fonds : EUR

PART

Affectation des résultats : Capitalisation
Date de la 1ère VL : 31/12/2018
Devise de cotation : EUR
Encours de la part : 378M€
VL (part) : 148.36€
Catégorie Morningstar™ : EUR Flexible Bond
 Overall Morningstar Rating™
 03/2025

GÉRANT(S) DU FONDS

Pierre Verlé depuis le 31/07/2017
 Alexandre Deneuveille depuis le 31/07/2017

INDICATEUR DE RÉFÉRENCE

75% ICE BofA Euro Corporate index + 25% ICE BofA Euro High Yield index. Rebalancé trimestriellement.

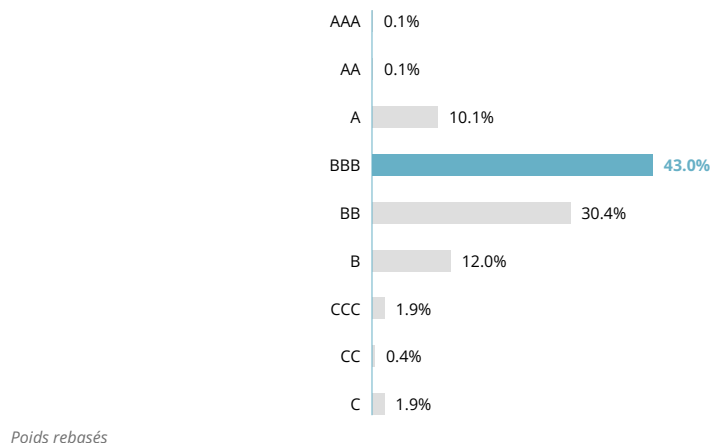
ALLOCATION D'ACTIFS

| | |
|--|---------------|
| Obligations | 96.0% |
| Emprunts d'Etat pays émergents | 0.1% |
| Europe de l'Est | 0.1% |
| Emprunts privés pays développés | 65.2% |
| Consommation Discrétionnaire | 3.2% |
| Biens de Consommation de Base | 1.4% |
| Energie | 12.3% |
| Finance | 36.4% |
| Santé | 1.5% |
| Industrie | 4.0% |
| Technologies de l'Information | 0.4% |
| Matériaux | 0.1% |
| Immobilier | 4.3% |
| Communication | 0.1% |
| Services aux Collectivités | 1.5% |
| Emprunts privés pays émergents | 21.9% |
| Consommation Discrétionnaire | 2.2% |
| Biens de Consommation de Base | 0.8% |
| Energie | 2.4% |
| Finance | 10.9% |
| Santé | 0.4% |
| Industrie | 2.6% |
| Matériaux | 0.9% |
| Immobilier | 0.8% |
| Communication | 0.6% |
| Services aux Collectivités | 0.4% |
| Emprunts Supranationaux | 0.2% |
| Collateralized Loan Obligation (CLO) | 8.6% |
| Actions | 2.7% |
| Credit Default Swap | -21.3% |
| Liquidités, emplois de trésorerie et opérations sur dérivés | 1.2% |

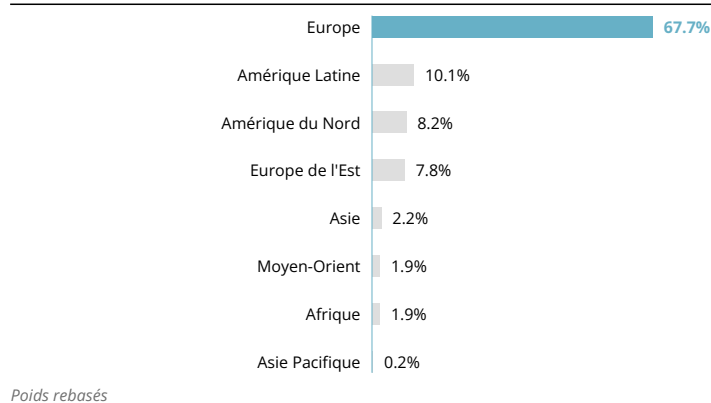
PRINCIPALES POSITIONS - OBLIGATIONS

| Nom | Pays | Notation | % |
|---|-------------|------------------|--------------|
| ENI TV 13/07/2029 | Italie | Investment grade | 1.3% |
| TOTALENERGIES 17/07/2036 | France | Investment grade | 1.2% |
| ENI TV 21/01/2034 | Italie | Investment grade | 1.1% |
| BANCO COMERCIAL PORTUGUES 20/12/2031 | Portugal | High Yield | 1.1% |
| BP CAPITAL MARKETS 22/03/2029 | Etats-Unis | Investment grade | 1.1% |
| BELFIUS BANK 06/05/2031 | Belgique | Investment grade | 1.0% |
| BORR IHC LTD / BORR FINANCE 10.38% 15/11/2026 | Mexique | High Yield | 0.9% |
| PARATUS ENERGY SERVICES 9.50% 27/12/2026 | Royaume-Uni | High Yield | 0.9% |
| IWG US FINANCE 6.50% 28/03/2030 | Suisse | Investment grade | 0.9% |
| NEWCO HOLDING USD 20 9.38% 07/11/2026 | Brésil | High Yield | 0.9% |
| Total | | | 10.5% |

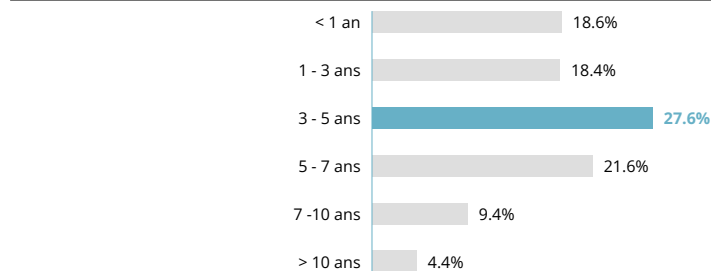
RÉPARTITION PAR NOTATION



RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE



RÉPARTITION PAR ÉCHÉANCE



COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr

ANALYSE DE GESTION



ENVIRONNEMENT DE MARCHÉ

- La principale annonce du mois est venue du Parlement allemand qui a adopté une réforme de sa politique de frein à l'endettement afin d'augmenter ses dépenses militaires tout en validant la création d'un fonds d'infrastructure de 500 milliards d'euros.
- Aux États-Unis, les indicateurs ont été mitigés avec une déception sur les paramètres avancés qui reflètent des perspectives de croissance moins dynamiques et d'inflation plus vigoureuses.
- Les statistiques économiques américaines demeurent en revanche robustes avec une forte consommation des ménages et des entreprises en amont de l'implémentation des droits de douane.
- L'inflation sous-jacente s'est inscrite en légère baisse des deux côtés de l'Atlantique à fin février, pointant désormais à +2,6% en zone euro et +3,1% outre-Atlantique.
- Le changement de doctrine de la politique budgétaire allemande a résulté en un choc de taux massif, comme l'illustre la hausse de +33 points de base du taux à 10 ans germanique, au contraire de son homologue états-unien qui est resté stable eu égard aux incertitudes pesant sur la croissance.



COMMENTAIRE DE PERFORMANCE

- Le Fonds a délivré une performance négative en mars, pénalisé par un environnement de taux haussier et d'écartement des marges de crédit.
- Nous restons néanmoins confiants dans la capacité de nos principales thématiques d'investissement à surperformer, à l'instar des obligations financières ou du secteur de l'énergie.
- Nous continuons de bénéficier de l'afflux de nouveaux émetteurs, sur le marché primaire du crédit, qui présentent des valorisations attractives.
- Enfin, nous conservons une exposition au segment des obligations adossées à des prêts d'entreprise (« collateralized loan obligation », CLO), qui performant de manière régulière.



PERSPECTIVES ET STRATÉGIE D'INVESTISSEMENT

- Nous continuons à nous concentrer sur nos principaux thèmes d'investissement par le biais d'une sélection d'obligations à haut rendement, d'énergie, de valeurs financières et de notre sélection de CLO.
- En outre, dans cet environnement volatil, nous avons augmenté la pondération de nos stratégies de couverture du marché qui comptent désormais pour 21% de l'actif net du Fonds.
- Après des années de faiblesse due à l'abondance de liquidités et au faible coût du capital, les taux de défaillance devraient remonter à des niveaux plus normaux, ce que nous considérons comme un catalyseur à même de créer de réelles opportunités idiosyncratiques.
- Enfin, le portage élevé du portefeuille (plus de 6,4%) et les valorisations attrayantes du crédit devraient atténuer la volatilité à court terme et contribuer à générer des performances à moyen et long terme.

GLOSSAIRE

Approche bottom-up : Investissement bottom-up : Investissement reposant sur l'analyse d'entreprises, où l'histoire, la gestion et le potentiel des entreprises en question sont considérés comme plus importants que les tendances générales du marché ou du secteur (contrairement à l'investissement top-down).

Classification SFDR : Le Sustainable Finance Disclosure Regulation (SFDR), est un règlement européen qui demande aux gestionnaires d'actifs de classer leurs fonds parmi notamment ceux dits : « Article 8 » qui promeuvent les caractéristiques environnementales et sociales, ou « Article 9 » qui font de l'investissement durable avec des objectifs mesurables ou encore « Article 6 » qui ne promeuvent pas de caractéristiques environnementales ou sociales et qui n'ont pas d'objectif durable. Pour plus d'informations, visitez <https://eur-lex.europa.eu/eli/reg/2019/2088/oj>

Cycle de crédit : Le cycle de crédit illustre les différentes phases d'accès au crédit pour les emprunteurs. Il alterne périodes de facilité d'accès aux fonds grâce notamment à des taux d'intérêts faibles, et périodes de contraction où les règles de prêt sont plus strictes et les taux d'intérêts plus élevés.

Gestion Active : Approche de la gestion d'investissement par laquelle un gérant entend faire mieux que le marché en s'appuyant sur des recherches, des analyses et sa propre opinion.

High Yield : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation inférieure à la catégorie « Investment grade », du fait de son risque de défaut plus élevé. Le taux de rendement de ces titres est généralement plus élevé.

Indice boursier : Panier d'actions dont les variations sont supposées refléter le plus fidèlement possible les fluctuations de l'ensemble de la bourse sur laquelle sont cotées ces valeurs.

Instruments financiers à terme : Un contrat à terme est un contrat sur mesure entre deux parties qui porte sur l'achat ou la vente d'un actif à un prix déterminé à une date ultérieure. Un contrat à terme peut servir à des fins de couverture ou de spéculation. Toutefois de par sa nature non standardisée, un contrat à terme est particulièrement adapté à des fins de couverture. À la différence des contrats à terme normalisés, les contrats à terme négociés de gré à gré peuvent être conçus sur mesure en termes de matière première, montant et date de livraison. Le règlement d'un contrat à terme peut intervenir au comptant ou à la livraison.

Investment grade : Il s'agit d'une obligation ou crédit avec une notation de AAA à BBB- attribuée par les agences de notations, indiquant un risque de défaut généralement relativement faible.

Non benchmarké : Construction d'un portefeuille qui résulte de l'approche de son gérant et de son analyse du marché, indépendamment d'un éventuel indice de référence.

SICAV : Société d'Investissement à Capital Variable

UCITS (OPCVM) : Mis pour Organisme de Placement Collectif en Valeurs Mobilières. Les fonds OPCVM sont des fonds agréés dont la commercialisation est autorisée dans un pays de l'UE. Le règlement OPCVM III autorise les fonds à investir dans un éventail plus large d'instruments financiers, notamment les instruments financiers dérivés.

Valeur liquidative : Prix d'une part (dans le cadre d'un FCP) ou d'une action (dans le cadre d'une SICAV).

Yield to Maturity : Le Yield To Maturity correspond au taux de rendement annuel estimé d'une obligation dans l'hypothèse où celle-ci serait conservée jusqu'à l'échéance et en supposant que tous les paiements soient effectués comme prévu et réinvestis à ce taux. Pour les obligations perpétuelles, la prochaine date de remboursement est utilisée pour le calcul. Il convient de noter que le rendement indiqué ne tient pas compte du portage sur le marché des changes, ni des frais et dépenses du portefeuille. Le taux de rendement du portefeuille est la moyenne pondérée des taux de rendement des obligations individuelles au sein du portefeuille.

CARACTÉRISTIQUES

| Parts | Date de la 1ère VL | Code Bloomberg | ISIN | Frais de gestion | Coûts d'entrée ⁽¹⁾ | Coûts de sortie ⁽²⁾ | Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation ⁽³⁾ | Coûts de transaction ⁽⁴⁾ | Commissions liées aux résultats ⁽⁵⁾ | Minimum de souscription initiale ⁽⁶⁾ |
|-----------|--------------------|----------------|--------------|------------------|-------------------------------|--------------------------------|--|-------------------------------------|--|---|
| A EUR Acc | 31/07/2017 | CARUCAE LX | LU1623762843 | Max. 1% | Max. 2% | — | 1.2% | 0.25% | 20% | — |
| F EUR Acc | 31/12/2018 | CARUFEA LX | LU1932489690 | Max. 0.6% | — | — | 0.8% | 0.25% | 20% | — |

(1) du montant que vous payez au moment de votre investissement. Il s'agit du maximum que vous serez amené à payer. Carmignac Gestion ne facture pas de frais d'entrée. La personne en charge de la vente du produit vous informera des frais réels.

(2) Nous ne facturons pas de frais de sortie pour ce produit.

(3) de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.

(4) de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.

(5) lorsque la classe d'action surperforme l'indicateur de référence pendant la période de performance. Elle sera également due si la classe d'actions a surperformé l'indicateur de référence mais a enregistré une performance négative. La sous-performance est récupérée pendant 5 ans. Le montant réel variera en fonction de la performance de votre investissement. L'estimation des coûts agrégés ci-dessus inclut la moyenne sur les 5 dernières années, ou depuis la création du produit si elle est inférieure à 5 ans.

(6) Merci de vous référer au prospectus pour les montants minimum de souscriptions ultérieures. Le prospectus est disponible sur le site internet : www.carmignac.com.

PRINCIPAUX RISQUES DU FONDS

CRÉDIT : Le risque de crédit correspond au risque que l'émetteur ne puisse pas faire face à ses engagements. **TAUX D'INTÉRÊT** : Le risque de taux se traduit par une baisse de la valeur liquidative en cas de mouvement des taux d'intérêt. **LIQUIDITÉ** : Les dérèglements de marché ponctuels peuvent impacter les conditions de prix auxquelles le Fonds sera amené à liquider, initier ou modifier ses positions. **GESTION DISCRÉTIONNAIRE** : L'anticipation de l'évolution des marchés financiers faite par la société de gestion a un impact direct sur la performance du Fonds qui dépend des titres sélectionnés.

Le Fonds présente un risque de perte en capital.

INFORMATIONS LÉGALES IMPORTANTES

Source: Carmignac au 31/03/2025. **Ce document est destiné à des clients professionnels.** Copyright: Les données publiées sur cette présentation sont la propriété exclusive de leurs titulaires tels que mentionnés sur chaque page. Depuis le 01.01.2013, les indicateurs de référence actions sont calculés dividendes nets réinvestis. Ce document ne peut être reproduit, en tout ou partie, sans autorisation préalable de la société de gestion. Il ne constitue ni une offre de souscription, ni un conseil en investissement. Les informations contenues dans ce document peuvent être partielles et sont susceptibles d'être modifiées sans préavis. L'accès au fonds peut faire l'objet de restriction à l'égard de certaines personnes ou de certains pays. Il ne peut notamment être offert ou vendu, directement ou indirectement, au bénéfice ou pour le compte d'une «U.S. person» selon la définition de la réglementation américaine «Regulation S» et/ou FATCA. Le fonds présente un risque de perte en capital. Les risques et frais sont décrits dans le KID (Document d'Informations Clés). Le prospectus, KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.com et sur demande auprès de la société de gestion. Le KID doit être remis au souscripteur préalablement à la souscription. La société de gestion peut décider à tout moment de cesser la commercialisation dans votre pays. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.fr/fr_FR/informations-reglementaires. En Suisse : Le prospectus, le KID, et les rapports annuels du fonds sont disponibles sur le site www.carmignac.ch et auprès de notre représentant en Suisse (Switzerland) S.A., Route de Signy 35, P.O. Box 2259, CH-1260 Nyon. Le Service de Paiement est CACEIS Bank, Montrouge, succursale de Nyon / Suisse Route de Signy 35, 1260 Nyon. Les investisseurs peuvent avoir accès à un résumé de leurs droits en français sur le lien suivant à la section 5 intitulée Résumé des droits des investisseurs : https://www.carmignac.ch/fr_CH/informations-reglementaires. La référence à certaines valeurs ou instruments financiers est donnée à titre d'illustration pour mettre en avant certaines valeurs présentes ou qui ont été présentes dans les portefeuilles des Fonds de la gamme Carmignac. Elle n'a pas pour objectif de promouvoir l'investissement en direct dans ces instruments, et ne constitue pas un conseil en investissement. La Société de Gestion n'est pas soumise à l'interdiction d'effectuer des transactions sur ces instruments avant la diffusion de la communication. Les portefeuilles des Fonds Carmignac sont susceptibles de modification à tout moment. La décision d'investir dans le fonds promu devrait tenir compte de toutes ses caractéristiques et de tous ses objectifs, tels que décrits dans son prospectus/KID.

COMMUNICATION PUBLICITAIRE

Veillez vous référer au KID/prospectus avant de prendre toute décision finale d'investissement. Pour de plus amples informations, veuillez visiter www.carmignac.fr